L'ami de Rezé W

participation: 2 E

Bulletin de l'Association des Amis de Rezé

Juil. 2003

Le mot du président

Michel Kervarec

A la mi-mai, de cette année 2003, la presse annonçait que l'Association européenne regroupant les anciens cap-horniers allait donner sa dernière réunion à Saint-Malo où elle allait décider de sa dissolution. Parmi la poignée d'adhérents, tous évidemment d'âge très avancé, il ne restait plus un seul français. Les derniers témoins de la navigation à voile et au long cours sont entrés dans l'histoire.

Sommaire

"Momen patroni sanctus 3 petrus" les prêtres de la paroisse de l'Eglise Saint Pierre de Rezé depuis 1582

M. Jean Seutein

Vingt mois de navigation 10 à la voile de M^{me} Joseph Boju M. Michel Kervarec

Les différentes facettes 13 d'un capitaine au long court

Un belge à Rezé 17

M. Michel Kervarec

Le début de la guerre 18 1940, à Rezé

Témoignage de M. Serge Rondeau recueillí par Mme Retière

Assemblée Générale des Amis de Rezé, 21 mars 2003 Rapport moral du président 21 Rapport financier 25 M. Michel Kervarec

27

La vie de l'association

Rezé, avec ses villages de marins de Trentemoult, Nortiouse, Basse-Île et Haute-Île, où naquirent et vécurent nombre de ces navigateurs, est concerné — Ô combien — par cette épopée.

Le capitaine Louis Lacroix, décédé en 1958, a laissé plusieurs ouvrages dont "les derniers grands voiliers" pour témoigner. Il nous y apprend que la profession fut règlementée dès 1584. Mais c'est l'ordonnance de 1681 inspirée par Colbert qui allait fixer pour longtemps le statut des capitaines et autres officiers.

Au début du 19e siècle, à Rezé, on trouvait surtout des maîtres au cabotage. Beaucoup parmi leurs fils allaient acquérir la formation indispensable pour commander un navire, si bien que, sous le Second Empire, les Rezéens, par leur nombre, allaient représenter une partie importante des capitaines attachés au port de Nantes.

Le dernier voilier sorti des chantiers nantais — Dubigeon en l'occurrence — a été lancé en 1935 et se nommait l'Oiseau des Iles. Il a disparu comme tous les autres, à la seule exception du Belem.

Nous n'avons, malheureusement, pu recueillir de témoignage direct – et pour cause – mais, heureusement, des journalistes l'ont fait dans les années 1950 pour le quotidien La Résistance de l'Ouest en abordant le cas de plusieurs épouses de capitaines pouvant justifier du titre de cap-hornières, ayant accompagné leurs époux dans certaines de leurs navigations.

Dans ce numéro de notre bulletin, nous reproduisons l'un de ces articles, réservant les autres pour les publications à suivre.

En vous souhaitant une bonne lecture.

" Nomen Patroni Sanctus Petrus

les prêtres de la paroisse Saint-Pierre de Rezé depuis 1582

Par Jean Seutein

Dans l'église Saint-Pierre de Rezé, un tableau énumère les noms de tous les prêtres, curés et vicaires ayant officié dans la paroisse depuis 1582, ainsi que ceux nés à Rezé. Ce document, protégé par un cadre en bois et une vitre, date du XIXe siecle; peut-être a-t-il été réalisé après la construction de la nouvelle église. Quant à la liste de noms, elle a probablement été dressée à partir des registres paroissiaux de baptêmes, mariages et sépultures, aujourd'hui conservés aux Archives municipales: le plus ancien document paroissial, un registre de baptêmes, date en effet, précisément, de 1582. La liste est complète et actualisée: les noms de tous les prêtres ayant officié, jusqu'à l'actuel, y figurent.

En face du nom de chaque prêtre (curé et vicaire) ayant exercé en l'église du Bourg de Rezé, sont indiquées les années d'entrée en fonction et de sortie ou, pour les plus anciens, les dates des premières et dernières mentions dans les archives.

En ce qui concerne les prêtres nés à Rezé, qu'ils aient officié dans leur village d'origine ou non, sont indiquées les dates de leur entrée en fonction à Saint-Pierre de Rezé ou en une autre paroisse.

En 420 ans, d'Henri III et des Guerres de Religion à François Mitterrand et la deuxième cohabitation ou les guerres de l'ex-Yougoslavie, 27 curés se sont succédés à la tête de la paroisse (une moyenne de 15,5 années par office). Le curé Guchet (2 ans, entre 1991 et 1993) a eu la charge la plus brève; les sieurs Boylleau et Plissonneau ont eu les plus longues : 40 années chacun entre 1664 et 1704 et entre 1735 et 1775.

Cinq curés ont exercé à Rezé pendant plus de trente ans. Outre les deux susnommés, le curé Peillac exerça 32 ans entre 1623 et 1655, le sieur Raffin, prédécesseur de Plissonneau, 30 ans entre 1705 et 1735, le successeur de Plissonneau, le sieur Dupré-Vilaine, passa 31 ans à Rezé : à eux cinq, ils occupèrent la cure de Rezé pendant 173 ans, soit entre un tiers et la moitié de la période ! Par contre, entre 1936 et 1993, depuis le curé Poirier jusqu'au père Guchet, en 55 ans, 8 curés se sont succédés, soit un tous les 7 ans en moyenne.

Les courts offices curiaux de De Monic et Rouillé entre 1656 et 1664 mis à part, les modalités de la carrière ecclésiastique dans l'Ancien Régime (aux XVIIe et XVIIIe siècles) d'une part et au XXe siècle d'autre part pourraient-elles expliquer une telle différence dans la longévité des magistères spirituels curiaux dans une même paroisse ?

Entre ces deux siècles, le XIXe siècle a connu des curés à la carrière rezéenne moyennement longue : entre 1806 et 1936, 7 recteurs restèrent, chacun, entre 11 et 26 années en fonction (soit une moyenne de 18,5 ans). Il propose ainsi une transition progressive entre les longs magistères de l'Ancien Régime et ceux, brefs, du XXe siècle.

Dans les mêmes quatre siècles, 137 vicaires se sont succédés à l'assistance des 27 curés, soit un tous les 3 ans en moyenne ; précisons toutefois que deux ou trois voire quatre vicaires pouvaient être nommés simultanément dans la paroisse, ce qui fausse la statistique... Mais même celle-ci corrigée de cette variable, l'office moyen du vicariat ne dépasse pas la décennie. La longévité des vicaires, même au XVIIIe siècle, n'est pas comparable à celle des curés ; leur rôle et leur statut étaient également différents... et moins enviables.

A coté de cinq vicaires " dinosaures ", qui officièrent pendant 40 à 50 ans chacun, parfois simultanément, au XVIIe siècle, un sixième exerça pendant " seulement " 24 ans au XIXe siècle, 131 vicaires se succédèrent à des fréquences parfois extrêmement rapides : 63 vicaires, soit près de la moitié, ne restèrent pas en fonction plus de deux ans, le plus souvent un an ou quelques mois seulement!

14 seulement sont restés plus de dix ans (jusqu'à 18 ans pour le plus capé). Restent 54 vicaires qui se maintinrent dans leur charge entre 3 et 9 ans.

Cette "précarité" (dans quelle mesure et pour combien était-elle subie ou consentie ?), ce "turn over" pour utiliser un terme anglo-saxon, est une constante des quatre siècles auxquels renvoie la liste des noms. Mais dans cette "valse" quadri-séculaire des vicaires, si l'on excepte le sieur Guichard, 24 ans d'offices au XIX e siècle (entre 1865 et 1889), le XVII e siècle se distingue par la stabilité et la longévité (de carrière à Rezé et de vie en général) de cinq d'entre eux, exceptions dans leur siècle par rapport à leurs autres confrères, comme dans les quatre derniers siècles.

- le sieur Phillippe officia 49 ans entre 1589 et 1638 et le père Lemarchand 43 ans entre 1598 et 1641. Contemporains et confrère à Rezé pendant 40 ans, ils virent se succéder à leurs cotés 21 autres vicaires dont un tiers resta un an en fonction, un autre tiers entre 2 et 4 ans !
- le père Clergeaud, 40 ans de vicariat entre 1628 et 1668, qui vit "passer" onze autres vicaires pendant que lui restait, inamovible.
- le sieur Binet (51 ans entre 1653 et 1704) et le père Gérard son contemporain et confrère (48 ans de vicariat entre 1659 et 1707), contemporains également (15 et 9 ans "seulement") du précédent, reçurent le renfort d'une vingtaine également d'autres vicaires, dont pas moins de 5 se succédèrent dans la seule année 1704!

Quand aux prêtres, curés et vicaires, nés à Rezé, leur nombre entre 1584 et 1965, 40 en 381 ans (presque un tous les dix ans en moyenne), suffirait à démontrer, si besoin en était, combien Rezé a été un foyer catholique, un vivier d'hommes d'Eglise. On remarquera encore comment l'absence de prêtres natifs de Rezé, sorte de crise des vocations, à la fin du XVIIIe siècle et à la fin du XXe siècle également pourrait corroborer le fait historique et religieux constaté par ailleurs du fort recul, à ces deux périodes, de la conviction catholique des masses.

Sur ces quarante prêtres nés à Rezé, trois seulement ont été curés à Rezé : Peillac entre 1623 et 1655, Raffin entre 1705 et 1735, Plissonneau entre 1735 et 1775. A noter cette coïcidence entre l'origine rezéenne et l'exercice d'un long office curial, mais pour les seuls curés : sur les 13 vicaires seulement nés à Rezé et ayant exercé dans leur village natal, seuls deux, Clergeaud et Binet en 1628 et 1653, ont eu une carrière très longue ; les onze autres sont resté entre 6 et 9 ans pour quelquesuns, quelques mois à un an pour la plupart d'entre eux!

Le poids, la place et le rôle de l'Eglise dans la société d'Ancien Régime impliquait une certaine stabilité des cadres ecclésiastiques de terrain. Pour que l'église soit et reste puissante, il lui fallait garantir une continuité et une stabilité dans l'encadrement des fidèles. Mais finalement, en même temps que cette stabilité était la condition de l'influence de l'Eglise sur les consciences, mais aussi sur le siècle, elle en était le produit, la conséquence : c'est parce que l'Eglise était puissante qu'elle pouvait permettre de longues et stables carrières à ses cadres intermédiaires. En même temps, aux côtés de ces curés installés, notables locaux représentants d'un pouvoir religieux omniprésent, secondés par quelques vicaires "en chef", des dizaines d'autres auxiliaires subalternes se succédaient nombreux et à un rythme rapide, même pour les natifs de Rezé, aux plus basses fonctions ecclésiales et paroissiales.

Enfin, faut-il voir un lien entre la lente déchristianisation des masses depuis deux siècles et le progressif raccourcissement des carrières à Rezé des curés ? Où est-ce le seul fait de la mortalité d'un clergé vieillissant ? On n'ose le croire sur une si longue période, surtout pour le XIX e siècle et la première moitié du XX e siècle.

Mais assez de statistiques et d'analyses! Voyons ensemble le détail de cette liste de noms, réunis sur ce précieux document (tableaux ci-joint).

	Entrée	Sortie	
Guibreteau	1582	1589	
Rouillé	1589	1607	
Philippe	1607	1623	
Peillac	1623	1655	
De Monic	1656	1661	
Rouille	1661	1664	
Boylheau	1664	1703	
Boylleau	1703	1704	
Raffin	1705	1735	
Plissonneau	1735	1775	
Dupré Vilaine	1775	1806	
Bas Cher	1806	1817	
Billot	1817	1840	
Maillard	1840	1861	
Aubineau	1861	1872	
Bodinier	1872	1898	
Albert	1898	1919	
Cussonneau	1919	1936	
Poirier	1936	1942	
Aubert	1942	1948	
Rolland	1948	1951	
Thomas	1951	1963	
Rouaud	1963	1973	
Chantreau	1973	1983	
Menant	1983	1991	
Guchet	1991	1993	
Pennetier	1993		

VICAIRES DE LA PAROISSE DE REZE DEPUIS 1582

	Entrée	Sortie	
Lombard	1582	1587	
Jamont	1582	1589	
Rageaud	1584	1602	
Phillippe	1589	1638	
Lepeltier	1596	1603	
Ariand	1597	1601	
Agaisse	1597	1603	
Aubin	1597	1604	
Goget	1598	1598	
Lemarchand	1598	1641	
Hector	1601	1603	
Lebigot	1603	1603	
Pavel	1603	1603	
Pitoul	1603	1606	
Lefort	1606	1621	
Levesque	1619	1622	
Alard	1622	1632	
Leperturier	1624	1628	
Rebineau	1628	1628	
Briand	1628	1628	
Plessis	1628	1638	
Hernal	1630	1632	
Lefebure	1636	1636	
Berayx	1636	1636	
Clergeaud	1628	1668	
Menest	1642	1642	
Bigot	1639	1642	
Bureau	1650	1653	
Binet	1653	1704	
Gérard	1659	1707	
Bidier	1667	1669	
Moulin	1672	1703	
Bardeau	1677	1677	
Chauvelon	1679	1685	
Lhomelet	1685	1686	
Auvin	1690	1690	
Grolot	1684	1693	

THE THEY	Entrée	Sortie
René	1692	1692
Jolly	1693	1693
Gateau	1695	1695
Ertaud	1695	1704
Plantin	1699	1700
Saulny	1701	1704
Ruyat	1701	1715
Planlatier	1704	1704
Lemerle	1704	1704
Boyer	1704	1704
Ramp	1704	1704
Dalard	1704	1704
Madain	1706	1706
Mer	1708	1712
Pichard	1713	1713
Hilaireau	1715	1715
Donan	1715	1723
Letiteu	1721	1721
Gautier	1722	1723
Guillemot	1723	1727
Devinet	1725	1729
Decoussy	1725	1729
Depaye	1727	1728
Paulier	1727	1728
Marchais	1720	1738
Chauvelon	1730	1738
Delesbeaupin	1733	1734
Bigois	1734	1735
Deroineret	1736	1736
Tirard	1736	1737
Boursset	1737	1737
Doiset	1738	1738
Pillon	1737	1738
Bidio	1738	1748
Pinseny	1743	1748
Curatto	1748	1749
Merlet	1747	1749

	Entrée	Sortie
Lechiendre la Vigne	1749	1753
Dubois	1748	1763
Tuvail	1754	1759
Bonnais	1759	1764
Lefeubre	1763	1773
Paliaud	1764	1767
Charcot	1768	1774
Narcisse	1773	1775
Roicher	1773	1775
Stanislas	1775	1775
Girar (Giron)	1773	1778
Sanson	1778	1783
Goubert	1781	1782
Langlais	1782	1782
Chaurel	1780	1783
Moriceaux	1783	1784
Delamasse	1784	1791
Fortuneau	1784	1791
Guérin	1801	1801
Legland	1802	1802
Thénard	1802	1803
Rabier	1803	1804
Halot, de Montigné	1804	1804
Peneau	1805	1811
Bioret	1811	1815
Guilbaud	1816	1817
Billot	1818	1824
Sourel	1825	1826
Depagnol	1826	1830
Maillard	1830	1840
Gautier	1834	1834
Guilbaud	1835	1848
Turpin	1840	1842
Michenard	1848	1850
Gergaud	1850	1855
Perrin	1855	1865
Guichard	1865	1889

	Entrée	Sortie
Rondeau	1889	1899
Mouilleron	1899	1902
Moulet	1902	1913
Marchand	1913	1919
Delalande	1919	1923
Bouchet	1923	1927
Freuchet Arsène	1927	1931
Morand Yves	1931	1934
Dérideau René	1934	1936
Toublanc J.B.	1936	1939
Diot Armand	1938	1942
Moreau Pierre	1942	1944
Audère Paul	1944	1946
Dupas Joseph	1946	1952
Jolie Michel	1946	1953
Frio Jean	1954	1954
Duquot André	1952	1953
Gouin Jacques	1953	1954
Vallé Maurice	1954	1963
Champenois Bernard	1958	1963
Charrier Edouard	1963	
Chateau Gérard	1963	
Lepage	1977	1979
Fleuri Joseph	1979	
Tessier		
Joubert Denis		

PRETRES NES A REZE

	Entrée	Sortie
Pageaud	1584	
Artaud	1597	- "
Agaisse	1597	1
Aubin	1597	1
Alard	1622	
Peillac	1636	1-
Clergeaud	1628	
Binet	1653	
Chauvelon	1679	
Aubin	1690	
Ertaud	1695	- +
Lemerle	1704	
Rayé	1704	
Raffin	1705	
Chauvelon	1730	
Plissonneau	1735	H. H.
Doizet	1736	
Lefeuvre	1763	= =
Pageaud	1764	
Agaisse	1846	1
Fruneau	1846	
Gautret	1846	
Bonnet	1844	- 1
Douillard	1828	1900
Soulas	1846	1900
Cassard	1848	1933
Dejoie Aristide	1850	1933
Dejoie Théophile	1854	1899
Ertaud	1862	1937
Guillard	1864	1918
Cruneau	1852	1895
Chauvelon	1879	1944
Lemerle	1885	
Rouaud	1898	1930
Ploquin	1904	
Ploquin Robert	1941	
Bignon	1953	
Desjeux	1951	
Marchais	1955	
Moriceau	1965	

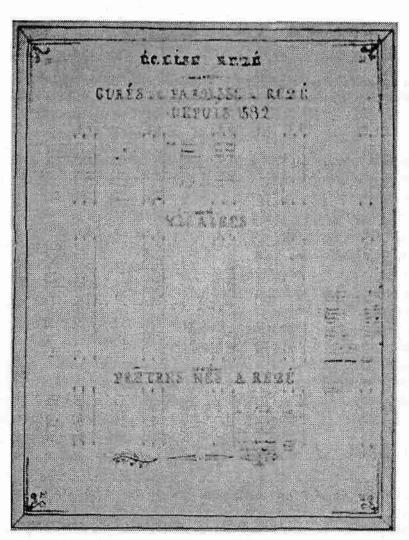


Tableau orignal, conservé dans l'Eglise Saint-Pierre

9

Vingt mois de navigation à la voile

M^{me} Joseph Boju, cap-hornière de chez nous, qui doubla Horn et Bonne Espérance

R. St...

Ce titre est celui d'un article de presse paru dans le quotidien "La Résistance de l'Ouest" (consultable aux Archives municipales de Nantes), le 26 juillet 1952 sous la signature "M. St...". Un portrait, et un personnage, comme on n'en fait plus ...!

M Michel Kervarec

Veuve d'un capitaine au long cours, M^{me} Boju, qu'à Trentemoult on appelle familièrement Célina... a, elle aussi, doublé le Cap Horn.

Horn mais aussi Bonne-Espérance, le mal nommé, puisqu'il s'est fait depuis des siècles, la réputation d'être surtout un cap de tempêtes.

De plus, petit bout de femme à la verve caustique et intarissable, M^{me} Boju s'est également offert le luxe de faire naufrage dans la Mer de Corail. C'est beaucoup sur l'épaule d'une frêle femme. Mais M^{me} Boju est douée d'une grande énergie, d'une résistance physique à toute épreuve, qualités qui par ailleurs, s'allient à un tempérament enjoué qui lui permet de toujours prendre la vie du bon côté.

A bord du "Maréchal de Castries"

"Ma croisière de navigatrice, nous dit-elle, commença à New York, où je rejoignis mon mari, à l'époque maître après Dieu à bord du "Maréchal de Castries", en opération de chargement pour Nagasaki au Japon.

"Compte tenu des divers incidents inhérents à de tels voyages, la traversée fut sans histoire jusqu'au large de Formose où, à notre insu, un typhon nous avait donné rendez-vous. Pas un tout petit, je vous l'avoue. Mer déchaînée, vent furieux. Toute la gamme, quoi, avec, de surcroît, une pluie de grêlons de la grosseur du pouce. Et ces grêlons martelaient si fort la tête que, pour éviter tout incident fâcheux, officiers et matelots se virent contraints de placer des "matelas" de chiffon entre crâne et suroîts.

"Nous étions complètement aveuglés et comble de malheur, les aiguilles des compas s'affolaient littéralement. Perdu au milieu des éléments en furie, ballotté comme fêtu de paille sur une mer qui, à chaque instant, menaçait de l'engloutir, le "Maréchal de Castries" ne pouvait plus tenir aucune route.

Un fier et beau navire

"Mon mari, et je vous garantis que ce n'était pas réjouissant, s'attendait au pire. "Il ne nous reste guère de chance de revoir Trentemoult, murmuraitil sans arrêt. Déprimant leit-motiv!

"Mais le "Maréchal de Castries" était un bon navire. Il sortit finalement vainqueur de cette lutte inégale et cette victoire lui valut les chaleureux et enthousiastes "hurrah" de l'équipage et des passagers d'un paquebot qui nous laissa pantelants mais ... à flot, au sortir de cette mémorable bataille.

"Du Japon, nous appareillâmes pour l'Australie -Sydney - d'où nous nous rendîmes à Iquique au Chili, d'où nous fîmes ensuite route pour Rotterdam, par le fameux cap...

- "- Que vous n'avez pas vu ?
- "- Que je n'ai pas vu...
- " Et Mme Boju de poursuivre :
- "- Lorsque nous arrivâmes à Rotterdam, je comptais vingt-deux mois de navigation...
- "- Vous étiez, en fait, "inscrit définitif."

Echouement

"Je retrouvais, à quelque temps de là, l'Australie et la Nouvelle Calédonie, sans avoir, une seconde fois franchi Bonne-Espérance, mais, pour cette traversée, à bord de "l'Emile Renouf".

"Nous venions, les cales chargées de nickel, de quitter notre belle possession de la Mélanésie et naviguions par beau temps lorsque, tout à coup, le voilier s'immobilisa, vibrant de tous ses compartiments, de la quille à la paume du grand mât.

"Nous venions, accident à l'époque fréquent dans ces parages, de nous échouer sur un banc de corail non signalé sur les "routiers" pour la bonne raison qu'il venait de naître, comme cela, sans alerter personne. Il apparut aussitôt que les avaries étaient si graves qu'il ne restait qu'une solution : évacuer le navire.

"L'équipage de "l'Emile Renouf" était composé de quarante cinq membres, votre "serviteur" et son fils Léonce, âgé de six ans compris.

"Sans la moindre panique, dans le plus grand calme, les canots de sauvetage furent mis à l'eau.

"Certains, hélas! dont les bordées, sous l'effet de la chaleur, avaient "travaillé", coulèrent bas aussitôt, tant et si bien que tout l'équipage dut se réfugier dans les deux "survivants".

"Et nous voilà partis à l'aventure à la recherche de la terre la plus proche.

"De la brousse, comme disait mon mari. Nous ne l'atteignîmes fort heureusement jamais. Nous eûmes, en effet, la bonne fortune d'être découverts par un pêchéur de perles, un compatriote, ami de mon mari, comme par hasard, qui nous ramena à Nouméa, fort satisfaits, il va sans dire, de nous être tirés sans plus de dommage de notre tragique aventure.

"A notre retour en France, mon mari accepta le commandement d'un vapeur de la Compagnie Nantaise sur lequel je fis également quelques voyages de cabotage international...

Après quoi, je " désarmais " définitivement..

Les différentes facettes d'un captaine au long cours

Mme Briand

En faisant des rangements, je suis tombée sur des registres tenus pas mon arrière-grand-père Eugène BRIAND né en 1807 à la Haute-Île et mort à Trentemoult en 1876. Il avait eu son diplôme de capitaine au long cours le 30 juin 1842.

Il s'agissait des livres de comptes d'un bateau qu'il avait commandé : "L'AVENIR". C'était un bateau qui avait été construit aux chantiers SEVESTRE à Chantenay il jaugeait 271 tonneaux et avait coûté 118 403,27 francs et avait été lancé en juillet 1855.

A la lecture de ces documents, j'en ai conclu que le rôle du capitaine ne se bornait pas à conduire le bateau à bon port mais qu'il lui fallait bien d'autres qualités.

Il fallait commencer par faire construire le bateau. Le compte d'armement (illustration n° 1) montre qu'il devait non seulement s'occuper du gros œuvre du bateau mais également de l'aménagement intérieur dans ses plus petits détails (napperons, serviettes, rideaux, couteaux).

Pour construire il fallait de l'argent. Il existait un système qui s'appelait l'intéressement. "Les intéressés" versaient une quote part et recevaient des intérêts en proportion de la somme versée. Selon la liste des intéressés de l'Avenir (illustration n°2), il s'agissait de négociants, de commerçants avec lesquels le capitaine était en rapport ainsi que des membres de sa famille. D'autres capitaines participaient aussi, il y avait en quelque sorte une mutualité de fait, d'assurance réciproque.

Le bateau construit, il fallait recruter l'équipage. Ce n'était pas toujours facile de trouver les hommes qualifiés. Dans certains ports lorsqu'il fallait remplacer un homme d'équipage, c'était presque impossible. Le capitaine devait être meneur d'homme. Il y avait également les questions d'intendance. L'équipage réservait trois mois d'avance. Il fallait prévoir les provisions nécessaires à la vie de l'équipage (illustration n° 3). Il est à noter que le vin était un gros poste, 2 715 francs, plus que les avances à l'équipage.

Il était nécessaire que le capitaine soit un homme d'affaire. Il était soumis à l'économie de marché. En Chine, à l'époque, ils étaient particulièrement bas. Il fallait aussi tenir compte des possibilités de retrouver une cargaison dans le port où il allait livrer. Je n'ai pas de détail sur les frets transportés. Il y a eu deux ou trois fois des passagers.

Il devait être un comptable, enregistrer tous les mouvements de fond, encaissements et dépenses. Après chaque retour, dégager les résultats et s'il y avait des bénéfices verser à chacun la part qui lui revenait. D'après le livre de comptes l'Avenir n'a jamais été déficitaire.

Pour son premier voyage, l'Avenir est parti de Nantes en juillet 1855, il a été remorqué jusqu'à Paimboeuf. Il est parti ensuite pour Cadix, Montevideo et la Réunion ; il est revenu en septembre 1856 et a été remorqué de Saint-Nazaire à Nantes. Le bateau a fait 8 voyages essentiellement en Asie. Malheureusement, en juin 1866 il est arrivé à Bordeaux et bien qu'il n'ait jamais subi d'avarie, il est apparu à la suite de la visite du bureau Veritas qu'il y avait de grosses réparations à faire. A Bordeaux, les ouvriers étaient en grève, il y avait déjà des conflits sociaux. Dans ces conditions, les délais de réparation ont été estimés trop longs, le faire revenir à Nantes trop coûteux. Aussi, la mort dans l'âme, mon grand-père a pris la décision de le vendre. Ce qui fut fait le 17 juillet 1866 pour 36 000 francs.

Ainsi fini à ma connaissance l'histoire de l'Avenir. Il semblerait toutefois que mon ancêtre ait fait construire en 1872 un autre bateau Avenir mais commandé par un capitaine Henri mais je n'ai aucune précision à ce sujet.



Le grand-père Seutein — Collection privée

Un Belge à Rezé

Par Jean Seutein

François Seutein est né à Damprémy près de Charleroi dans les Ardennes belges, en Wallonie, le 28 juin 1898, fils de Petrus Seutein et de Léonie Vermeersch.

La famille Seutein originaire des Flandres depuis le milieu du XVIe siècle au moins, était installée à Moerkerke ("église en mer" en flamand) près de Bruges, en Flandre occidentale, depuis 1776. Auparavant, depuis 1550, les "Suetens" vivaient à Maline (Mechelen en flamand) entre Anvers et Bruxelles.

Les parents de mon père s'étaient installés quelques années en Amérique, où ils avaient ouvert une laverie automatique. Ils rentrèrent cependant bientôt en Belgique, où Petrus Seutein travailla comme ouvrier de fabrique et Léonie Vermeersch comme dentelière. A Damprémy, François Seutein, né quelques mois après le retour d'Amérique, alla à l'école primaire en français. Très vite cependant, la famille Seutein quitte la Wallonie francophone pour remonter vers le Nord-Ouest, vers Moerkerke, berceau familial. Léonie apprend à François le flamand et l'anglais. C'est le temps aussi des jeux au bord des nombreux canaux et des passages en Hollande ou en Angleterre voisines.

François préfère le métier de briqueteur de cheminées d'usines aux études au lycée.

Très vite après la déclaration de guerre, en 1914, la Belgique est occupée par l'Allemagne. La mère et les deux sœurs de François sont déportées du travail à la base sous-marine d'Ostende ; François et son père partent pour l'Allemagne. Les bassines et casseroles en cuivre de Léonie sont réquisitionnées pour être fondues et servir à fabriquer des douilles d'obus.

D'Allemagne, François s'échappe et revient en Belgique. Dénoncé, il est renvoyé sans ménagement par les "casques à pointe". Mais après quelques mois, François s'échappe à nouveau et passe les lignes électrifiées qui isolent alors la neutre Hollande après s'être frayé un passage à l'aide de pinces métalliques de férailleurs isolées avec de vieux pneus de vélos! A la suite de quoi il passe de Hollande en France pour combattre dans les troupes du Roi Albert. Il a alors 18 ans, s'engage comme lancier avant d'être versé dans l'artillerie; sa connaissance des trois langues apprises dans son enfance l'aide à devenir rapidement sous-officier.

A la fin de la guerre, François Seutein fait partit des troupes Belges d'occupation de l'Allemagne vaincue. C'est pour lui l'occasion d'apprendre une quatrième langue, l'allemand, et peut-être une forme de petite revanche sur les ennemis de la veille.

De retour d'occupation, François a une place dans la Gendarmerie belge. Mais, fatigué de l'armée, il part pour Paris.

A Paris, il travaille comme débardeur ; il est bien payé et mène la grande vie après les souffrances de la guerre. Il aime beaucoup le bal et valse très bien. C'est là qu'il fait la connaissance d'une veuve de guerre, très instruite, contre-maîtresse au cartonnage dans l'entreprise Ruggieri. Embauchée au cartonnage, il obtient son permis poids-lourds ; les titulaires du permis poids-lourds sont encore peu nombreux à cette époque.

Vers 1922, M^{me} Seutein est envoyé à Rezé pour former le cartonnage. Elle forme les demoiselles Durand qui ont fait toute leur carrière entre autres nombreuses jeunes filles. François est chauffeur et tire les feux d'artifice de Rezé (facile pour un ancien artilleur!).

Le couple est heureux et vit très bien : il possède une cadriette Peugeot. Malheureusement, madame Seutein, née Fostal, décède d'urémie en 1929 à Rezé. Après ce passage très dur, François retourne dans le Bâtiment ; il est engagé par l'entreprise Marchais puis par Emile Lozon, plâtrier, un homme très instruit avec qui il apprit beaucoup sur la France.

Le début de la guerre 1940 à Rezé

Témoignage de M. Serge Rondeau recueilli par M^{me} Retière, le 6 décembre 2002

Quelques images de ce que fut pour moi qui avais cinq ans le début de la guerre en 1940 dans la commune de Rezé et, plus précisément au Chatelier et a l'école de Ragon

Je n'avais que cinq ans passés, mais je revois, avec une netteté incroyable l'arrivée des Allemands à Rezé. Ils sont arrivés à moto, avec un side-car équipé d'une mitrailleuse et ont pris position, de chaque côté de la route à l'intersection de la rue du Château-d'Eau et de la rue des Naudières.

L'école de Ragon était fermée et pour nous, les "petits", cette invasion, un peu effroyable, bien sûr, suscitait en fait plus de curiosité et d'excitation que de peurs !!

Le matin même, mon père et un oncle, qui venaient de vivre la déroute de l'armée française, avaient enterré, dans le fond du jardin de ma grand-mère, les armes qui n'avaient pas servi... et pour cause !! Les larmes aux yeux, le cœur serré ils se préparaient à vivre cinq années d'occupation.

Quelques mois après l'arrivée des Allemands, des prisonniers encadrés de sentinelles, creusèrent une tranchée dans la rue du Château d'eau afin d'aménager ce dernier en poste d'observation. Les hommes employés à ces travaux étaient des soldats, dont de nombreux travailleurs sénégalais : c'est là, qu'à cinq ans et demi, j'ai rencontré les premiers hommes de couleur !!! de ma jeune existence.

Nous venions leur porter à boire... et des fruits.

Le bombardement de Château-Bougon a eu lieu un dimanche - le 4 juillet 1943 - à l'heure du repas. Inconscients du danger, grands et petits étaient dehors, le nez en l'air, montrant du doigt les avions anglais qui plongeaient sur leur objectif. Lorsque les premières déflagrations secouèrent les maisons, ce fut la panique... chacun de se ruer à l'abri (illusoire) des habitations !!! Les premières bombes sont tombées aux Trois-Moulins, avenue des

Platanes - où j'habite aujourd'hui... Ce fut le but de promenades dominicales pour de nombreux habitants du quartier. Des maisons de la rue M. Jouaud -"La Cocotière" de l'époque- avaient été touchées, quant à l'usine de Château-Bougon, elle avait beaucoup souffert. C'est cette destruction, partielle, qui amena les Allemands à transférer certains ateliers sinistrés dans les classes de l'école de Ragon. Mon père, employé à l'outillage, devait y passer une assez longue période.

Désigné pour partir travailler en Allemagne (STO) chez Farman, il se brûla cruellement la main droite avec un fer à souder, pour éviter ce départ qu'il refusait d'accepter.

Cette occupation des locaux scolaires obligea certains élèves - dont je faisais partie - à "s'expatrier" vers l'école des Sorinières où nous avions comme institutrice, M^{me} Patron.

Je n'ai pas le souvenir exact du temps que dura ce transfert.

Un autre souvenir marquant de cette période noire :

Un après-midi de 1943 — ou 1944 — au cours d'un bombardement, une forteresse volante touchée par la DCA allemande est venue s'écraser dans une terre maraîchère, au lieu-dit Le Jaunais, tout près de ce qui est aujourd'hui l'Intermarché. Un régiment de SS occupait alors le séminaire des Naudières ; sur les terrasses ils avaient installé des mitrailleuses... De la forteresse volante, en feu, avaient sauté 3 aviateurs... les allemands, au mépris de toutes les conventions en vigueur, les ont "tiré", à la mitrailleuse, sous les yeux des habitants du voisinage, révoltés de cette barbarie... Lorsque, enfant, on devient spectateur de telles horreurs, on ne peut que maudire les guerres et ceux qui les

réfugiaient, dès la première alerte (sirènes placées sur l'école de Ragon). Réunis par famille, tremblant

de peur, autant que de froid, ils se rassuraient par leur présence dans ces abris humides et suintants où ils avaient l'illusoire impression d'être en sécurité.

eux aussi de l'école de Ragon avaient récupéré, pris des débris de l'appareil, des balles de mitrailleuse. Ils en avaient extrait la poudre, en avaient fait un tas sur un "banc à laver"... et, inconscient du danger, y avaient mis le feu !!! Résultat... des mains brûlées pour Marc Billet... le visage pour Michel Sorin, qui faillit y perdre la vue. S'ils lisent ces lignes nul doute qu'elles réveillent en eux... de cuisants souvenirs !!!

provoquent !! Deux "copains" de l'époque, élèves

Voici, en quelques lignes, des souvenirs un peu confus, quant aux dates notamment, mais qui ont fortement marqué ces années d'enfance des élèves de l'école de Ragon, durant cette longue et douloureuse occupation allemande.

Vers les années 1943-1944, les "occupants" avaient établi une zone minée qui partait de Château6Bougon jusqu'à Vertou... et même audelà. Cette zone devait avoisiner les 5 à 600 mètres en largeur. Elle était truffée de mines anti-chars de mines grenades (chargées de billes d'acier) et relier entre elles par des fils qui pouvaient les faire exploser simultanément. Les propriétaires des champs cultivés se virent donc privés de récolte, durant 2 ou 3 années. Certains, au mépris du danger s'y hasardaient, pour récolter quelques baquets à vendange de raisin... Le vin, comme le reste, faisait cruellement défaut à l'époque.

Des souvenirs, il y en a beaucoup d'autres... mais il y aura peut-être d'autres occasions de les évoquer.

Après la capitulation des allemands, nombreux d'entre eux, faits prisonniers, furent requis pour procéder au déminage de cette zone. Un après-midi d'été, au cours d'une de ces opérations, une mine explosa, tuant le démineur. La végétation, accumulée depuis des années et particulièrement sèche cet été là, s'enflamma, provoquant un immense brasier et l'explosion en série des mines enterrées sur ces terrains. Longtemps l'on a craint pour de nombreuses constructions, dont celle de l'école de Ragon. Le feu couva durant plusieurs jours avant d'être définitivement vaincu.

Ces champs de mines avaient été mis en place pour empêcher une éventuelle progression des troupes alliées en cas de débarquement.

Des batteries de DCA avaient aussi été installées en différents points de Rezé. La plus importante se trouvait dans les prés de la Jaguère, sur la route de Château-Bougon. Elles furent très actives, notamment lors des bombardements de Nantes et causèrent des pertes à l'aviation alliée.

Ce fut aussi l'époque où, dans chaque quartier, furent construits des abris "anti-aériens". Une fosse profonde, creusée dans un jardin, recouverte de madriers et de sarments de vignes où les gens se



Photo Simone Leray



Photo Simone Leray

Assemblée Générale des Amis de Rezé 21 Mars 2003

Rapport moral du président

Par Michel Kervarec

Chers amis,

Nous voici une nouvelle fois réunis en Assemblée Générale afin de faire le bilan de l'année passée et de tracer des perspectives pour l'année à venir.

Lors de notre dernière Assemblée, nous nous étions fixé divers objectifs. En matière de défense du patrimoine les enjeux étaient déjà faits pour la chapelle de la Clinique Saint-Paul que nous avions tenté de sauver. Nous n'avions pas été entendus et, si elle est toujours debout, elle devrait avoir disparu pour notre prochaine assemblée. D'après nos renseignements, les vitraux devraient être récupérés par la Maison religieuse angevine Jeanne Delanoue, ce qui pouvait arriver de mieux en la circonstance. Entreposés dans un local des services techniques, leur sort n'aurait pas été plus assuré que celui des charpentes de la Bauche-Thirault.

En ce qui concerne le clocheton, il devrait être récupéré par la Maison de retraite Saint-Paul, sur l'initiative de son directeur, Monsieur Grenon.

Une partie des archives a été récupérée par la Ville. Souhaitons que le reste suive. Trop d'institutions ont disparu sans laisser de trace.

Lors de la dernière Assemblée, nous nous inquiétions aussi du devenir de l'ancienne filature du Chêne Gala, de loin le plus intéressant témoin à Rezé, de l'architecture industrielle de la fin du 19e siècle. Il semble que les parties les plus anciennes seraient préservées. Encore faudrait-il que les abords ne soient pas gâchés par des constructions qui les écraseraient.

Nous verrons, à l'issue de cette réunion, ce qu'il en est du patrimoine architectural rezéen qu'il importe de préserver et des mesures prises en rapport par la municipalité.

Depuis un an, le patrimoine rezéen s'est enrichi de découvertes archéologiques exceptionnelles sur le site de la maison de retraite de la Tanière.

Elles sont de deux ordres d'inégale importance :

La découverte majeure est celle des restes d'une basilique du début du 6º siècle, donc contemporaine de Clovis et de l'époque où Ratiatum avait un évêque nommé Adelfus, peu après la conquête de la rive droite de la Loire par les Francs.

Cette basilique a des dimensions qui en font le plus grand des édifices de ce type connus du nord de la France pour cette période. Le parvis s'ouvrant sur les champs Saint Martin donne à penser que c'est Martin de Tours et non Martin de Vertou - postérieur - qui y était honoré. Il n'a pas été trouvé de matériel particulier en rapport, sinon des débris de vitraux, ce qui est déjà exceptionnel.

Nous devons noter que, selon Grégoire de Tours, il existait aussi à Rezé, au 6e siècle, un édifice consacré à Saint Nazaire.

Avec Lupien et Symphorien, honorés par ailleurs, nous avons donc de multiples éléments pour assurer que la cité fut un centre de christianisation à cette haute époque, et qu'elle avait conservé ou retrouvé une certaine importance à l'époque mérovingienne.

L'importance de la découverte est telle que les archéologues ont décidé de faire geler le site, le préservant ainsi pour l'avenir.

Je disais que les découvertes étaient de deux ordres. Le second concerne la mise à jour d'un charnier - pour l'instant non daté - avec quelques en-



Photo Simone Leray



Photo Simone Leray

fouissements retrouvés près des murs de l'ancienne basilique.

Ce sont exclusivement des squelettes de femmes, ce qui surprend d'autant plus. La qualité des dentitions exclut qu'il puisse s'agir de gens du peuple.

Les enfoncements crâniens ou de la mâchoire laissaient penser à des séquelles de mitraille, mais les spécialistes ne sont pas d'accord entre eux. Il nous faut donc attendre une datation qui nous orientera vers un événement historique en rapport. En attendant, nous restons dans l'expectative.

En tout cas, cette double découverte témoigne de l'importance historique de notre cité.

Venons-en à nos publications. Nous avons maintenu une périodicité - disons normale - de notre bulletin, sous une formule nouvelle, ce que nous vous demandons d'apprécier.

Nous souffrons toujours, problème récurrent, d'une insuffisance de collaborateurs, ce qui se ressent de plus en plus lourdement, d'où un ton un peu trop homogène dans la façon de traiter les différents thèmes, et un risque certain de lasser le lecteur. Nous n'avons pas su élargir le cercle des rédacteurs et c'est bien dommage pour l'avenir.

Rappelons qu'il y a bien des thèmes à traiter à partir des seules Archives de Rezé et que ceux qui n'ont pas la plume facile pourraient en exhumer des documents pouvant être portés à la connaissance de nos adhérents avec un commentaire minimum.

De même, la presse, facile à consulter aux Archives Municipales de Nantes, peut nous offrir des témoignages sur l'histoire locale.

En ce qui concerne la vie externe de l'Association, nous devons souligner notre participation à la fête du quai Léon Sécher, toujours intéressante par la multiplicité des contacts et par la vente de livres, qui rappelons le, est une des sources majeures de notre financement.

Notre participation au Forum des Associations, à la Trocardière, même si elle s'avère moins riche de ce point de vue, procède du même intérêt.

Nous sommes toujours insuffisamment présents à l'extérieur et, en conséquence trop méconnus. Nous en avons encore la confirmation avec l'article fait

dans le Bulletin Municipal, puisqu'il nous a amené 5 adhérents de plus.

En ce qui concerne la vie interne de l'Association, les séances du Conseil d'Administration sont en général bien suivies. Quant au nombre d'adhérents, il semble connaître un fléchissement, ce que notre trésorière nous précisera.

Pour l'année à venir, les problèmes restent les mêmes, le principal étant d'assurer une plus large collaboration au bulletin, essentiellement pour la continuité de l'Association.

Il y a des projets d'ouvrages, mais pas dans l'immédiat. En premier paraîtrait un livre de Yann Vince consacré aux noms de rues de Rezé, travail qui est juste ébauché mais devrait connaître un certain succès auprès de la population rezéenne.

En second, mais pour beaucoup plus tard encore, j'envisage de travailler sur une suite à

"Rezé au 19e siècle" qui engloberait la 3e et la 4e République. Les sources étant d'une très grande abondance, le travail de dépouillement, à lui seul, devrait être fort long. Il s'agit donc là d'une perspective plus lointaine que la précédente.

Plusieurs d'entre nous ont participé à l'ouvrage consacré à Pont-Rousseau, publié sous l'égide du Centre d'Histoire du Travail avec l'aide de la Municipalité. A ceux qui ne l'ont pas encore en leur possession, nous leur signalons son intérêt.

Parmi les publications à venir et qui intéressent l'Histoire de Rezé sans être de notre fait, il y a une plaquette consacrée à Trentemoult, travail de notre ami Daniel Auduc, journaliste à Presse Océan.

Les technologies modernes nous guident vers d'autres médias que l'écriture. Pour cette raison, nous avons pris contact avec M. Bouichet, qui a réalisé entre autres, une borne interactive pour la Mairie de Bouguenais. Nous nous sommes laissés convaincre de son intérêt et avons écrit à la ville pour que cette technique puisse également être mise en valeur à Rezé. Il s'agirait de découvrir sur écran les connaissances essentielles sur notre ville, pour nous son histoire et ses sites naturels ou son architecture. Une telle borne placée à la Médiathèque aurait selon nous, un réel intérêt et, de plus, permettrait de présenter notre Association. Nous espérons être entendus.

Dans un autre domaine, un de nos tout jeune nouvel adhérent s'est proposé de travailler sur un film présentant Rezé avec notre collaboration. C'est là aussi un projet intéressant et qu'à notre sens nous devons soutenir. Il faut voir avec quels moyens. Les pistes pour mieux faire connaître leur histoire aux Rezéens, mieux les intéresser à leur patrimoine ne manquent pas. Espérons que notre Association sera à la hauteur de ce qui est nécessaire.

Je vous remercie.



Photo Simone Leray

Assemblée Générale des Amis de Rezé 21 Mars 2003

Rapport financier – exercice 2002 Par Marie-Thérèse Vassener

Nous avons enregistré, pour cet exercice 2002, un nombre de cotisants légèrement en retrait par rapport à 2001.

Sont en effet comptabilisés 108 règlements contre 120 en 2001. A ce chiffre, il faut ajouter 13 nouveaux adhérents soit 121 adhérents à jour de leur cotisation 2002.

Notre situation financière est toutefois satisfaisante, l'excédent de 1016,14 euros (soit 6665,44 F) conforte la situation antérieure.

Notre association peut donc continuer à fonctionner dans des conditions tout à fait normales.

A Rezé, pour l'assemblée générale du 21 mars 2003.

La trésorière : Mme Vassener

Compte de résultats 2002

Dépenses

Secrétariat / gestion	283,43 euros	1859,18 F
Achat registres		
paroissiaux 1703-1708	534 euros	3502,81 F
Bulletins	393,82 euros	2583,29 F
Cartes de membres	18,87 euros	123,78 F
Frais financiers	1,80 euros	11,81 F
Total	1231,92 euros	8080,87 F

Recettes

Subvention Ville de Rezé	335 euros	2197,46 F
Cotisations	924,74 euros	6065,90 F
Vente livres	748,50 euros	4909,84 F
Vente bulletins	70,71 euros	463,83 F
Intérêt CNE	169,11euros	1109,29 F
Total	2248.06 euros	14746.31 F

Excédent 2002 1016,14euros 16665,44 F

Balance 2248,06 euros 14746,31 F

Rezé, le 21 mars 2003 Certifié exact,

La Trésorière, Marie-Thérèse VASSENER

Compte financier 2002 en euros

Au Ier Janvier 2002

Caisse	10,34 euros	67,83 F
CCP	847,28 euros	5557,79 F
CNE	6047,54 euros	39669,26 F
Total	6905 06 euros	45294.88 F

			Caisse	174,30 euros	1143,33 F
Recettes	2248,06 euros	14746,31 F	CCP	1904,65 euros	12493,69 F
			CNE	169,11 euros	1109,29 F

Total	9153,22 euros	60041,19 F

			Caisse	117,45 euros	770,42 F
Dépenses	1231,92 euros	8080,84 F	CCP	1114,47 euros	7310,44 F

Résultat 7921,30 euros	51960,32 F
------------------------	------------

Au 31 Décembre 2002

Caisse	67,19 euros	(440,74 F)
CCP	637,46 euros	(4181,46 F)
CNE	7216,65 euros	(47338,12 F)
Total	7921,30 euros	(51960,32 F)

Au 31 Décembre 2002

Le compte de résultats doit donc faire apparaître un excédent de 7921,30 - 6905,16 = 1016,14 euros (6665,44 F)

Rezé, le 21 mars 2003 Certifié exact,

La Trésorière, Marie-Thérèse VASSENER

La vie de l'association

Rentrée de septembre 2003 - Actualité

Forum des Associations de Rezé

Se tiendra le 6 septembre 2003 à la salle de La Trocardière. Les Amis de Rezé seront présents sur un stand tenu par Mmes Leray, Le Goff et Lecoq et MM. Vince et Kervarec. Rappelons que l'an dernier, pour sa première participation, notre association en avait tiré un bilan positif, avec notamment la vente de plusieurs ouvrages et numéros de bulletins, l'adhésion de quelques nouveaux membres, enfin une certaine publicité.

Fête du Quai Léon Sécher

Un mois plus tard, le 5 octobre 2003, les Amis de Rezé tiendront leur habituel stand à la Fête du Quai Léon Sécher. Ici s'agit là encore d'une importante occasion pour l'association de se faire connaître et de vendre des livres et bulletins, ce qui constitue, rappelons-le, sa ressource financière principale.

Conseil d'administration

Le prochain conseil d'administration de l'association aura lieu le 24 septembre 2003 à 18 heures. Les membres recevront ces prochains jours une convocation.

Pour information, vous trouverez ci-après la liste mise à jour des membres le composant pour l'année 2003.

Composition du bureau de l'association des Amis de Rezé pour l'année 2003

Président : Michel Kervarec Vice-président : Yann Vince

Trésorière : Marie-Thérèse Vassener Trésorière-adjointe : Gisèle Lecoq Secrétaire : Fabien Pouey-Dicard

Secrétaire-adjointe : Marie-Françoise Artaud

Le texte de cette publication n'engagent que la responsabilité de leur auteurs.

L' articles de ce bulletin ne peuvent être reproduit qu'avec l'autorisation de leurs auteurs et de l'Association des Amis de Rezé.